

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|---------------------|
| 0 Réclamation | contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | adhésion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-828217

35528AM 56



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12277

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BEN BEAID Dounia

Date de naissance :

Adresse : Habtuelle

Tél. : Habtuel

Total des frais engagés : 380,6

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur HAMID LOUNIS
ORL ET CHIRURGIE CERVICO-FACIALE
19, Av. Hassan II - 5e étage
Tél : 0522.22.66.11 - CASABLANCA

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 13/3/2026

Dounia

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019

0

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07 MARS 2024	VL		6000 M	INP : 091095455
	+ K30			Docteur HAMID LOUANIS ORL ET CHIRURGIE

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SIDI ABDERRAHMANE SKIRF DJ KOLIBIA 15 - 16 Rue Kérgomard Résidence Sidi Bar - Casablanca Tel. 022 79 79 01	07/03/2024	380,60

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES						
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins						
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF						
	SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
					INP : <input type="text"/>	
					COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
					MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
					DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>	
					FIN D'EXECUTION <input type="text"/>	
		O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
				H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		
				(Création, remont, adjonction) Fonctionnel Therapeutique nécessaire à la profession		
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS						
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION						

Docteur Hamid LOUNIS

Oto-Rhino-Laryngologie O.R.L et Chirurgie Cervico-Faciale
Spécialiste des Maladies
Nez-Gorge-Oreilles

Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Ancien Assistant des Hôpitaux de Paris

19, Av. Hassan II (Face librairie des Ecoles)
Casablanca - Tél : 0522 22 66 11 / 0522 29 60 53
Fax : 0522 22 71 24

الدكتور لويس حميد

الحاجة للأذنين - الحنجرة - أمراض وجراحة الأنف

خريج كلية الطب بـبولوز بفرنسا

مساعد سایه، بمستشفيات باریس

ملحق سابق بمستشفيات باريس

19، شارع الحسن الثاني (أمام مكتبة المدارس)
الدار البيضاء - الهاتف : 0522 22 66 11 / 0522 29 60 53
فاكس: 0522 22 71 24

Casablanca, le

07 MARS 2024

XYCET

1/2 g/200 mg/200 mg

75,00

ASPIRIN 750

1 380,60



Docteur HAMID LOUNIS
ORL ET CHIRURGIE CERVICO-FACIALE
19, Av. Hassan II - 5e étage
Tél. : 0522.22.66.11 - CASABLANCA



DR SIDI ABDERRAHMANE
KIREDJ Roukja
15 - 16 Rue Vergomar
résidence Ambassade Casablanca
Tel. 022 75 79 01

DR SIDI ABDERRAHMANE
KIREDJ Roukja
15 - 16 Rue Vergomar
résidence Ambassade Casablanca
Tel. 022 75 79 01

Docteur Hamid LOUNIS

Oto-Rhino-Laryngologie O.R.L et Chirurgie Cervico-Faciale
Spécialiste des Maladies
Nez-Gorge-Oreilles

Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Ancien Assistant des Hôpitaux de Paris

19, Av. Hassan II (Face librairie des Ecoles)
Casablanca - Tél : 0522 22 66 11 / 0522 29 60 53
Fax : 0522 22 71 24

الدكتور لونيis حميد

اختصاصي في أمراض وجراحة الأنف - الأذنين - الحنجرة

خريج كلية الطب بتولوز بفرنسا

مساعد سابق بمستشفيات باريس

ملحق سابق بمستشفيات باريس

19، شارع الحسن الثاني (أمام مكتبة المدارس)
الدار البيضاء - الهاتف : 0522 29 60 53 : 0522 22 66 11
فاكس: 0522 22 71 24

17 MARS 2024

Nom / Prénom : BENY BERRADA

Doctor

COMPTE RENDU

Consultation ORL

K30 : Nasofibroscopie

K20 : Audiogramme

K10 : Impédance métrie

K10 : Lavage d'oreille

Autre :

Conclusion :

Plaie cagre
Scars

Nez cassé cassé de

Forfait :

600 DT Si 300 DT

Docteur HAMID LOUNIS

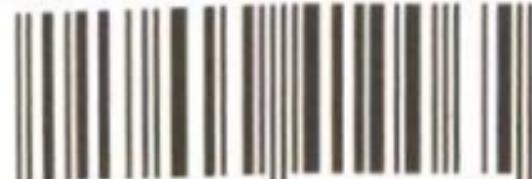
ORL ET CHIRURGIE CERVICO-FACIALE

19, Av. Hassan II - 5e étage

Tél. : 0522.22.66.11 - CASABLANCA

500 ملغ

BioVanic 500 mg
7 Comprimés
Deva Pharmaceutique



6 118000 410065

Deva

مختبرات ديفا للصيدلة
ج.وأجدي صيدلي مسؤول
18-147 - الدار البيضاء - المغرب

بقيانيل



LOT : M1137
PER : 09/2025
PPV : 81,30DH

كساسين

بليوي

فم

BECIDOUZE®
20 Dragées
PPV 32DH80
EXP 11/2026
LOT 360071

BECIDOUZE® 20 dragées

أقراص مغلفة قابلة للكسر

9 10:654209

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 107,50 DH



118001 142262

Liste I - Uniquement sur ordonnance

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES

Avamys

27,5 microgrammes/pulvérisation

Suspension pour pulvérisation
Fluotrate de fluticasone

5 mg

Xycet®

Lévodétrizine dihydrochloride

Voie orale



30

Comprimés
enrobés

7510